

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 14 novembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 novembre 2016

2016 DFPE 152 Subventions (447 149 euros) et avenants n° 3 à l'association Estrelia (10^{ème}) pour ses 3 établissements d'accueil de la petite enfance.

M. Bernard JOMIER, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le livre V, article L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 25 octobre 2016, par lequel Madame la Maire de Paris propose l'attribution de subventions à l'association Estrelia ;

Vu l'avis du Conseil du 19^{ème} arrondissement en date du 18 octobre 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 20^{ème} arrondissement en date du 24 octobre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Madame Nawel OUMER, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer des avenants aux conventions, dont les textes sont joints à la présente délibération avec l'association Estrelia ayant son siège social 10, rue Perdonnet (10^{ème}), pour l'attribution de subventions de fonctionnement.

Article 2 : Une subvention de 259 095 euros est allouée à l'association Estrelia (N° SIMPA 15992, N° dossier 2016_02974) pour la crèche familiale Estrelia (19^{ème}).

Article 3 : Une subvention de 131 676 euros est allouée à l'association Estrelia (N° SIMPA 15992, N° dossier 2016_02975), pour la crèche collective Libellule et Papillon (20^{ème}).

Article 4 : Une subvention de 56 378 euros est allouée à l'association Estrelia (N° SIMPA 15992, N° dossier 2016_02976), pour la crèche collective Le club des 3Zans (20^{ème}).

Article 5 : La dépense correspondant à ces subventions, sera imputée au chapitre 65, rubrique 64, article 6574, ligne VF 30002 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'année 2016 et suivantes, selon la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO